

Rencontre internationale des villes francophones de l'océan Indien

Discours de Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la Commission de l'océan
Indien

St Denis, 14 octobre 2013

Monsieur le maire de St Denis, cher ami,

Mesdames et Messieurs, les députés et élus
locaux de La Réunion et de l'espace francophone
de l'océan Indien,

Monsieur le représentant de l'Association
internationale des maires francophones

Mesdames, Messieurs, les représentants du corps
diplomatique,

Mesdames, Messieurs, les représentants des
partenaires au développement et des organismes
du service public,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je participe à cette rencontre internationale des villes francophones de l'océan Indien. Je me retrouve, pour ainsi dire, en terrain de connaissance, et cela à plus d'un titre.

Je m'autorise une petite digression personnelle, pour vous dire que je ressens une émotion particulière à me retrouver dans cette belle ville de St Denis de La Réunion dont mon lointain aïeul, Joseph Jean Baptiste de l'Estrac, fût le premier magistrat en 1790. Vous savez sans doute qu'il a été l'animateur d'un groupe politique qui a obtenu la création de la première assemblée parlementaire de cette partie du monde.

Il faut croire que cet intérêt pour les affaires de la Cité est peut-être inscrite dans la génétique ; j'ai été moi-même élu, pendant de nombreuses années, parlementaire et maire de la ville de Beau-Bassin – Rose Hill à Maurice.

Ma filiation avec le premier maire de St Denis et ma passion pour l'action municipale, mon engagement en faveur de la coopération régionale, m'ont valu d'être fait citoyen d'honneur de St Denis en 1990, à l'initiative de mon ami Gilbert Annette. C'est une distinction qui me touche et que je porte avec beaucoup de fierté.

Cette même année, 1990, je présidais dans mon pays le Comité d'organisation des célébrations du bicentenaire de l'administration régionale. Le point d'orgue en était un symposium international, le premier du genre, au cours duquel des élus locaux mauriciens et étrangers, des représentants de la Fédération des Cités unies, de l'Association des maires francophones, et de l'Association des villes africaines ont partagé leurs expériences et démontré la pertinence d'une coopération de collectivité à collectivité.

Je me souviens en particulier que, dans le cadre des célébrations du bicentenaire des municipalités à La Réunion puis à Maurice, Rajesh Bhagwan, alors maire de Beau-Bassin – Rose Hill et président de l'Association mauricienne des autorités urbaines, avait proposé la création d'une association des villes de la région sous l'égide de la Commission de l'océan Indien (COI). Rien de plus naturel compte tenu de ce que nos Cités partagent : une histoire commune – en particulier la municipalisation simultanée à Bourbon et à l'Isle de France- et une francophonie singulière, insulaire, et métisse; en bref, indianocéanienne.

Ce projet mérite d'être revisité. A la COI, bien que nous n'ayons pas un mandat spécifique en matière de coopération décentralisée, nous suivons cependant avec intérêt cet échelon de la coopération qui mobilise les compétences locales et qui est, de mon point de vue, un moyen

efficace de concrétiser certaines ambitions nationales. En effet, la coopération régionale n'est pas l'apanage des seuls Etats. Elle passe aussi, et surtout, par les institutions de proximité qui sont porteuses de la plus belle coopération qui soit, celle qui relie les Hommes.

Mesdames, Messieurs,

La COI a pour mission principale de construire une Indianocéanie solidaire et durable. Pour la mener à bien, nous comptons sur l'implication effective des villes qui sont aujourd'hui au cœur de l'agenda international du développement.

Les collectivités locales constituent l'espace naturel et adéquat pour aborder les problématiques mondiales du développement durable, pas celles qui s'écrivent dans les rapports savants mais celles qui touchent les hommes et les femmes, de chair et de sang.

A taille humaine, les villes de l'Indianocéanie comme ailleurs, quand elles coopèrent et font preuve d'adaptation, quand elles jouissent de la marge de manœuvre nécessaire à la pleine expression de leur substance créative, elles peuvent devenir des vitrines du développement durable dans leur pays.

Je ne prendrai qu'un exemple : nos villes consomment les deux tiers de l'énergie produite à l'échelle mondiale ! Et il ne fait aucun doute que la consommation énergétique de nos centres urbains ne fera qu'augmenter compte tenu du processus irréversible d'urbanisation.

Dans notre région, à Madagascar, les projections font état d'un taux de croissance moyen de la population urbaine de 4% l'an entre 2011 et 2030, soit un doublement de la population urbaine en vingt ans ! Aux Comores, les prévisions de croissance sont sensiblement identiques. C'est en tenant compte de ce futur

annoncé que la COI a signé cette année avec l'Union européenne une Convention de financement portant sur un projet régional ambitieux consacré aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique.

Et la COI, dans ce cadre, entend accompagner les équipes municipales en facilitant la mutualisation des moyens, le transfert de compétences et de technologies.

Mesdames, Messieurs,

La gestion de l'avenir, dit-on depuis trois décennies, c'est la proximité.

Or, pour donner un sens à cette affirmation, encore faudrait-il que les Etats acceptent d'attribuer à nos villes une part raisonnable de leur budget. En Afrique, les municipalités ne gèrent en moyenne que 5% des ressources publiques contre 75% dans les pays du Nord !

Dans les pays membres de la COI, exception faite de La Réunion, région ultramarine française et ultrapériphérique européenne, la situation est parfois pire. Les droits démocratiques des citoyens sont souvent confisqués par des Etats trop souvent centralisateurs. Les Etats de l'Indianocéanie sont rarement favorables à la dévolution. Quand les élus des villes françaises, ceux de La Réunion notamment, se battent pour obtenir des moyens à la mesure des compétences qui leur sont transférées, dans les autres villes de l'Indianocéanie, c'est l'asphyxie financière qui menace l'administration municipale.

Je vois d'ailleurs que cette question fait l'objet de vifs débats en ce moment à Madagascar dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles et législatives. Je crois qu'en vertu de ses valeurs de solidarité, la Francophonie devrait se mobiliser sur cette question. Car

soyons réalistes : pour les villes de l'Indianocéanie, la plupart des questions qui seront évoquées lors de notre rencontre sont hors de leur compétence ou de leur capacité financière. Si vous voulez faire œuvre utile, il faudra commencer par les aider à reconquérir les pouvoirs perdus. C'est un enjeu politique que nous ne pouvons éluder si nous voulons éviter le creusement d'un fossé entre les autorités publiques et les populations des régions.

Mais tout n'est pas triste. Dans notre région, la fondation de nos villes est le fruit d'un intense brassage culturel et humain. Ces rencontres d'hommes et de femmes d'horizons divers, cet entrelacement de cultures, ont jeté les bases d'une identité commune, je dirai même d'une civilisation, celle de l'Indianocéanie. Fièrement insulaire et indéniablement originale, l'identité de notre région se ressent dans nos villes. A St

Denis, Port-Louis, ou Moroni, l'espace urbain témoigne de la vigueur de cet héritage.

Nos villes ont ceci de prodigieux : elles prouvent que « *le miracle de la tolérance se renouvelle partout où s'installe la convergence marchande* », comme l'écrivait Fernand Braudel lorsqu'il évoquait la Méditerranée. Et elles font mieux ! Nos villes sont le fer de lance de l'ouverture physique, culturelle et humaine de nos îles. En ce sens, elles sont résolument modernes.

Un bel exemple de cette ouverture à l'Autre, nous a été donné lors des premiers Jeux des Villes de l'océan Indien en 1988. Nous avons démontré que le sport, vecteur d'émotion et de cohésion, point de rencontre et d'échange, insuffle un esprit de partage et de solidarité indianocéanien. C'est pourquoi je souhaite soutenir la réédition de ce type de rencontres qui va dans le sens du

resserrement des liens entre la jeunesse de nos pays.

Ce sentiment de fraternité que nos peuples entretiennent, nous le devons aussi à notre francophonie, cette culture de la diversité, « *ce mode de pensée et d'action* » pour reprendre l'expression de Léopold Sédar Senghor. La langue française nous ouvre au monde, elle jette un pont entre nos îles et le vaste monde. C'est donc tout naturellement que le français sera la langue principale de la télévision régionale, la Voix de l'Indianocéanie, projet de la COI auquel je crois avec passion parce qu'en ouvrant une fenêtre sur la région et le monde il s'adresse directement à nos peuples, à notre jeunesse, à nos forces créatives et entrepreneurantes.

La francophonie, j'y reviens, est aussi l'une des matrices de notre créolité. Et de fait, cette francophonie en terres créoles, nous rapproche de la Caraïbe, par la géographie, l'histoire, et le

peuplement. L'existence de ce terreau culturel nous permet de bâtir une coopération entre les collectivités de l'Indianocéanie et celles des Antilles. Et cela aurait du sens parce que nous partageons un socle comparable et que nous faisons face à des problématiques semblables. Pour ma part, je ne pourrais que me féliciter d'un tel rapprochement qui irait dans le sens de la cause insulaire, la raison d'être de notre organisation.

L'Indianocéanie que la COI promeut relève aussi de l'exception culturelle. Il ne faut y voir aucune tentation de repli, au contraire. La diversité intrinsèque de notre région est notre marqueur. C'est cette culture de la diversité par laquelle nous existons qui fonde aussi notre relation privilégiée avec d'autres organisations internationales, dont l'Union européenne, l'Organisation internationale de la francophonie, l'Association internationale des maires

francophones, le Commonwealth, et pourquoi pas demain, avec les organisations lusophone et hispanophone, et asiatiques.

Je vous réitère mes remerciements, Monsieur le maire de St Denis, cher ami, pour m'avoir offert cette occasion de m'exprimer devant vous.

En mobilisant nos villes de l'Indianocéanie, ainsi que les élus locaux de ce grand espace francophone, nous pouvons entamer des partenariats d'avenir, ancrés dans la réalité du terrain, et répondant aux attentes légitimes de nos populations. C'est toute l'espérance qui doit animer notre action.

Je vous remercie pour votre attention.